

THUIN

Les comptes 2020 clôturés avec des bonis

Mais la prudence est de mise : l'IPP risque de baisser fortement en 22 et 23 à cause de la crise

Les comptes annuels 2020 ont été clôturés avec des bonis en hausse tant à l'ordinaire qu'à l'extraordinaire. Les dettes sont en légère hausse car la Ville a emprunté à taux très bas pour effectuer de gros investissements. Le PRI a fait une hausse appréciable de 423.000 € grâce aux nouvelles constructions. Seul bémol : la baisse de l'IPP à cause du chômage covid qui risque de prendre de l'ampleur dans les années à venir. Bref, les finances sont très saines mais la vigilance reste de mise.



L'échevin des finances Pierre Navez a présenté les comptes. © C.D.

L'échevin des finances Pierre Navez a présenté les comptes annuels 2020 lors du conseil communal. Le bilan est assez positif. « Le résultat comptable à l'ordinaire s'élève à 3.461.712 €, avec un boni à l'exercice propre de 336.640 €. Comme on a dû prélever 300.000 € pour les aides covid, il reste 36.000 €. À l'extraordinaire aussi on boucle l'année 2020 avec un boni de près de 2.180.000 €, soit 130.000 € de plus qu'en 2019. Cela nous a permis d'alimenter le Fonds de réserve extraordinaire. Fin 2020, il subsiste un montant de 1.224.896 €, soit 419.662 € de plus que les 805.233 € de 2019. Ce bas de laine nous permet de ne pas devoir recourir à des crédits pont en cas de dépense imprévue. On est notre propre banquier », explique Pierre Navez.

BONI ET DETTES MAÎTRISÉES

Les dettes ont légèrement augmenté : 1.995.923 € (10,82 %) en 2020 contre 1.890.007 € en 2019 (9,87 %). « On a réalisé des investissements importants. On a préféré emprunter sur 25 ans avec des taux d'intérêt très bas plutôt

« La situation financière est maîtrisée avec des bonis plus importants »

que de puiser dans nos réserves. Mais il ne faut pas dépasser 10 % », explique l'échevin des finances.

« La situation financière est maîtrisée avec des bonis plus importants que l'année précédente. La dette a légèrement augmenté

parce qu'on a investi. C'est le signe d'une bonne dynamique. La situation financière de Thuin est tout à fait saine », commente la bourgmestre Marie-Eve Van Laethem.

Celle-ci souligne la marge de manœuvre réduite de la Ville : « Sur 3 € qui rentrent dans nos caisses, 1 € (36 %) repart aussitôt

Les frais de personnel de 6.886.349 € sont en baisse de 37,3% en 2020

en frais de transfert (financement des zones de police et de secours, dotation du CPAS, Fabrique d'églises, traitement des déchets, etc.) et un autre euro pour le personnel (37 %) ».

HAUSSE DU PRI ET BAISSE DE L'IPP

Les frais de personnel de 6.886.349 € sont en baisse de 37,3 % en 2020. « Des agents pensionnés n'ont pas été remplacés », explique Pierre Navez.

Au niveau des recettes, le Précompte sur le Revenu Immobilier atteint en 2020 4.075.944 € soit une hausse de 423.559 € par rapport à 2019. « C'est dû à la politique de création de logements soutenue par la Ville. Il y a plus de logements et donc plus de revenus », commente l'échevin des finances.

Cette hausse ne compensera cependant pas la baisse de l'IPP liée à la crise économique engendrée par la pandémie. En

2020, les recettes de l'IPP s'élèvent à 5.209.832 € soit une baisse de 16.552 €. « Mais, pour 2021, on en est déjà à une baisse de 47.000 € et on craint une chute de l'IPP de 100.000 à 120.000 € en 2022 et 2023 à cause du chômage économique et de tous les gens qui ont perdu leur em-

ploi durant la crise du covid. Cela aura un impact sur les finances ordinaires. Il va falloir revoir tous les postes du budget pour voir où on peut réduire les dépenses », annonce Pierre Navez. ●

ELISABETH MATHIEU



« Les finances de la Ville sont saines », se réjouit la Bourgmestre Marie-Eve Van Laethem. © CH.V.